



COMMERCE AMI DU BAC BRUN MRC DE JOLIETTE

Urbanisme et aménagement du territoire

Le projet Commerce ami du bac brun de la MRC de Joliette s'inscrit dans les suites de l'adoption par la MRC de son plan de gestion des matières résiduelles. Celui-ci prévoit fournir l'accès à la collecte des matières organiques à tous, incluant les commerces sur rue. Ce plan vise également à contribuer à l'atteinte des cibles établies dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, notamment en ce qui concerne la récupération des matières organiques et la réduction des déchets.

En raison de la présence d'une grande quantité de matières récupérables dans les commerces de restauration, ceux-ci ont été identifiés comme cibles primordiales pour le succès du plan de gestion. Ainsi, tous les commerçants seront visités par une brigade verte de la MRC. Cette escouade expliquera directement aux employés concernés les avantages et la facilité de participer aux opérations de compostage de la MRC. Par la suite, des bacs bruns de 45 litres, qui devront être placés dans les cuisines, seront offerts gratuitement aux commerçants participants. Ceux-ci recevront un autocollant intitulé «Je suis un commerce ami du bac brun». De cette façon, les citoyens pourront encourager ces commerçants.

FAITS SAILLANTS

Selon Recyc-Québec

- Un restaurant de 12 employés produit annuellement 21 tonnes de matières résiduelles dont 68,3 % sont des matières organiques, soit 14,7 tonnes.
- Pour un seul restaurant, la quantité de matériel récupérable équivaut à celle de plus de 50 maisons.